

SERVICE DES FINANCES
EM/MLM

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2006

DELIBERATION

OBJET : Emprunt 2006

Le Maire rappelle qu'il a été inscrit au budget 2006, une recette d'emprunt d'un montant de 2.913.000 € destinée à financer le programme d'Investissement 2006 (Ville et Affaires Economiques).

Après consultation d'établissements bancaires et examen de conditions d'intervention, le Maire propose de réaliser un emprunt de 1.600.000 € auprès du Crédit Agricole, avec les caractéristiques suivantes :

Durée : 15 ans

Commission : néant

Taux fixe : 3,82 %

Amortissement : Progressif

Echéance : Trimestrielle

Tirage des fonds : 10% au minimum dans les 2 mois après signature du contrat, le solde progressivement ou globalement dans les 4 mois suivants.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de contrat établi par le Crédit Agricole, comprenant des conditions générales et particulières, et vu l'avis favorable de la Commission « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », et après en avoir délibéré,

➤ **AUTORISE** à l'unanimité le Maire à signer le projet de contrat

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Premier Adjoint

Joseph FORES